DAMOCLÈS
La lettre
Observatoire des armements / CDRPC

ÉDITORIAL

*« **Honte pour la France** », tel est le sentiment que l'on éprouve à la lecture du projet de décret d'application de la loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français actuellement en cours d'examen par le Conseil d'État. Comme un écho douloureux à cet « hourra pour la France » que le général De Gaulle adressa à tous ces scientifiques et militaires qui venaient de faire exploser, en ce 13 février 1960, la première bombe atomique de la France en plein cœur du Sahara algérien.*

Il aura fallu cinquante ans pour que sous la pression de victimes, de chercheurs, de médecins, de journalistes, de parlementaires, d'avocats, etc., le gouvernement français soit contraint à reconnaître que ses essais nucléaires n'avaient pas été aussi « propres » qu'il l'affirmait contre vents et marées... Mais, ce qu'il a dû concéder d'une main, il cherche à le reprendre de l'autre : une loi de reconnaissance et d'indemnisation a bien été adoptée et publiée au Journal officiel du 5 janvier 2010, mais le décret d'application — dont la publication est attendue pour courant mars — viendra en restreindre le bénéfice pour de nombreuses victimes n'entrant pas dans les catégories très restrictives qu'il édicte.

Comme le souligne Roland Oldham, le président de Moruroa e tatou dans une lettre ouverte à la ministre de l'Outre-mer qui a refusé de recevoir une délégation de l'association, lors de sa récente visite à Tahiti, « la page des essais nucléaires est loin d'être tournée » !

L'analyse du document « confidentiel défense » auquel nous consacrons ce numéro spécial « 50e anniversaire » de Damoclès, vient souligner, une fois de plus, la nécessité de l'ouverture des archives tenues secrètes sur cette période, première étape indispensable pour que les préjudices subis par les vétérans, par les populations du Sahara et de Polynésie soient enfin réparés.

Damoclès

Sortir du mensonge

BRUNO BARRILLOT

Quelques vérités nouvelles sur les essais français au Sahara

D'une manière ou d'une autre, les secrets, fussent-ils d'État, parviennent à la connaissance du public. Et pourtant, tout en affirmant se situer dans une démarche volontaire de transparence, le ministère de la Défense continue à bloquer l'information sur toute la période des essais nucléaires. Les prétextes invoqués frisent si souvent le ridicule — ne nous dit-on pas que la déclassification des rapports des services chargés de la santé et de l'environnement du temps des essais contreviendraient aux engagements de la France dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire ! — que des exaspérations se font jour, même parmi ceux, triés sur le volet, qui ont ou ont eu accès à de tels documents. C'est le cas de ce *Rapport sur les essais nucléaires français (1960-1996)* dont le tome I porte en titre *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*. Rédigé probablement après l'arrêt définitif des essais décidé par Jacques Chirac, ce document n'est pourtant en rien critique de la politique nucléaire de la France. En effet, l'auteur termine ainsi sa longue introduction par ce satisfecit sans équivoque : « *L'objet du présent rapport est de rendre compte chronologiquement, et de la manière la plus fidèle possible, de cette grande aventure scientifique rendue possible par des choix politiques judicieux, mais surtout par la compétence des personnels des Armées et du CEA.* »

Malgré cette présentation élogieuse, en fin d'introduction, l'auteur mentionne pourtant qu'« *il est inopportun d'en extraire une synthèse "grand public"* ». Nous n'en ferons rien, tant on y trouve d'éléments nouveaux que les précédents rapports « grand public » du ministère de la Défense ou de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ont sciemment occultés au mépris de la vérité[1].

1) Voir : Christian Bataille, Henri Revol, *Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996 et éléments de comparaison avec les essais des autres puissances*, AN n° 3571, Sénat n° 207, 5 février 2002, disponible sur le site internet de l'Assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr/. Et *Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara*, publié par la Dicod en janvier 2007 et disponible sur le site internet du ministère de la défense : www.defense.gouv.fr/.

SOMMAIRE

Dossier spécial

3 Le crime de Gerboise bleue
8 La vérité sur les fuites des essais souterrains d'In Eker
10 Une loi d'indemnisation mal ficelée
11 La vérité sur les expériences « complémentaires »
15 Un mépris intolérable
16 Nouveau : histoire d'un combat

n° 128-129/3&4-2009 • 5 €

Cependant, ce rapport classé « Confidentiel défense[2] », est une synthèse rédigée après 1996 à partir des documents militaires d'époque, classés « secret » ou « confidentiel défense ». Même s'il apporte des informations jusque-là non connues, il s'agit bien d'une « relecture officielle » de la période des essais nucléaires français. Les rédacteurs ont dû trier dans les documents sources, ce qui explique les incohérences et surtout les silences et les omissions. C'est manifestement le cas pour les « ratés » des essais au Sahara, notamment « Gerboise verte » ou l'accident du tir « Béryl ».

Une du rapport dont les 266 pages sont estampillées **« confidentiel défense »**

Honte

Pourtant, la lecture de certaines pages de ce rapport, suscite un malaise. Honte pour ces hommes, nos concitoyens en charge de hautes responsabilités, qui, froidement, ont conçu des expériences destinées, disaient-ils, à « sauver la paix ». Les grands stratèges de la défense taxeront les propos qui suivent d'analyse « émotionnelle » ou « pacifiste ». Mais, lisant ce rapport, une conviction se forge : ces stratèges devraient avoir honte de ne pas ressentir de honte.

Ce rapport, comme tout rapport, est donc écrit pour rationaliser l'expérience et en tirer des enseignements pour l'avenir. Pour être validé par la hiérarchie, un rapport doit « intellectualiser » les faits et « déshumaniser » les hommes. Le langage scientifique ou le langage des techniques de la guerre permettent aux auteurs d'éviter que les lecteurs ressentent l'angoisse qu'un récit réaliste ne manquerait pas de provoquer.

Le rapport sur *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* emploiera donc les termes techniques qui occultent à la fois la réalité « humaine » des expérimentations et la responsabilité criminelle de la hiérarchie qui les a mises en œuvre. On parle donc en « roentgen[3] », en « activité », ou en termes de « rayonnements ». Quant aux explosions nucléaires effectuées lors des expérimentations, on les présentera sous l'appellation plus anodine de « technique de tir ». Lorsque des personnes humaines seront concernées dans les expérimentations, on évoquera, par l'emploi de termes très impersonnels, la « manœuvre » de l'« infanterie » par exemple. Enfin, lorsqu'il s'agit de décrire le déroulement d'une « mission », on l'affublera d'un nom codé des plus anodins, parfois évocateur, tels « Gerboise », « Pollen », « Béryl »…

2) Dans ce texte, le tome I, *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, sera désigné par le titre complet ou par l'expression plus courte « rapport confidentiel défense ».

3) Unité de radioactivité qui n'est plus en vigueur en France.

Témoignage : Le peloton Patton sous Gerboise verte

En janvier 1961, j'étais soldat au Régiment du 12ème Cuirassiers à Tübingen en Allemagne. […] Un matin, nous avons été invités à nous rassembler au milieu de la caserne pour apprendre qu'une vingtaine d'hommes devaient partir quelque part pour une mission secrète et que l'on souhaitait connaître des volontaires. Je me suis porté volontaire […].

[N]ous nous sommes retrouvés à Colomb Béchar pour une nuit tranquille sur un bon lit de camp. Le lendemain, nous repartions de nouveau vers le Sud après avoir appris enfin que nous allions au centre nucléaire de Reggane. […]

Puis le jour « J » a été fixé au 25 avril 1961. [La veille] nous sommes arrivés vers 18 heures à un endroit se trouvant à environ 1 500 mètres du point 0. Il y avait une petite tour métallique qui ressemblait à la tour Effel ; la bombe se trouvait à son sommet et elle nous paraissait bien innocente ! Nous étions seuls à plusieurs kilomètres à la ronde. [V]ers 5 heures, nous étions dans nos chars respectifs en attendant les instructions. L'ordre vint de nous préparer : fermer les écoutilles, mettre nos masques et nos gants et mettre la tête sur les genoux.

Le bruit de l'explosion fut assourdissant. Mais ce qui nous effraya davantage, ce furent les vibrations du char provoquées par l'onde de choc aller et l'onde de choc retour : notre char de 48 tonnes était comme une feuille dans le vent. Ces vibrations nous parurent très longues et nous eûmes tous très peur.

Puis, tout est redevenu calme. De mon hublot, je pouvais voir le champignon atomique s'élever lentement tandis que nous recevions des projectiles sur le char. Une demi-heure après l'explosion, nous reçûmes l'ordre d'avancer […] : notre char devait passer sur le point 0 et les 4 autres passaient à proximité. La zone de l'explosion était noircie et fumait abondamment. Le sable devait être encore bien chaud car le caoutchouc qui entourait les patins de chenilles se consumait et nous en sentions l'odeur acre.

L'un de mes collègues ne put s'empêcher de chier dans sa combinaison qui n'était pas étanche aux odeurs. Pendant 3-4 heures, il fallut rester ainsi dans le char en mouvement, avec notre tenue. Avec la montée progressive de la chaleur, cela devenait suffocant ! Enfin, nous arrivâmes dans un centre de décontamination : c'était une grande tente avec des citernes d'eau en caoutchouc. Il y avait là une vingtaine de militaires qui nous attendaient pour nous laver soigneusement à l'eau savonneuse : ils ne portaient pas de tenue spéciale ! Après chaque lavage, un contrôle de radioactivité était réalisé avec des appareils Geiger. Plusieurs fois, nous dûmes repasser sous la douche car l'appareil détectait une radioactivité due vraisemblablement aux poussières que nous avions encore sur nous. […]

Le lendemain matin, quelques collègues sont repartis vers le point 0 pour rechercher des animaux ayant servis de tests dans cette explosion atomique. Ils étaient bien sûr équipés de la tenue spéciale. Puis, nous avons nettoyé nos chars avec de l'eau savonneuse pour réduire leur radioactivité qui était très élevée. Je me souviens que quelques-uns de mes collègues en avaient marre de porter la tenue devenue insupportable en raison de la chaleur et qu'ils travaillaient sans aucune protection ! […]

Deux semaines après l'explosion, nous sommes repartis en direction d'Oran […]

Jean-Francis R.

Le crime de Gerboise verte

Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas d'affabulation ou d'interprétation malveillante. Bien sûr, depuis le début de la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS, la France se prépare à la guerre nucléaire. Gerboise verte fait donc partie d'une « simulation grandeur nature » du combat en ambiance nucléaire. Voici les faits. La bombe Gerboise verte explosa au somment d'une tour de 50 mètres le 25 avril 1961. L'énergie développée par cette explosion fut, paraît-il, assez modeste, soit 0,7 kilotonne[4].

Un chapitre du rapport consacré aux « essais militaires » décrit successivement les effets de la bombe sur des matériels militaires de toutes sortes — camions, véhicules blindés, avions au sol, munitions, mines… —, puis sur des animaux (rats, lapins, chiens, chèvres). Enfin, vient la description du comportement de « *l'infanterie* » et de « *l'arme blindée-cavalerie* ».

Comment ne pas ressentir un choc de conscience ? Il est bien mentionné « l'infanterie » et textuellement le « *fantassin* » à pied ! Il est bien spécifié qu'il s'agit d'une « *expérimentation* » ! Il est même explicité qu'il s'agit « *d'étudier les effets physiologiques et psychologiques produits sur l'homme par l'arme atomique* ». Vous avez dit cobayes ? Comment ne pas s'indigner ?

Et pourtant, nous n'avons pas encore atteint le comble de la « déshumanisation ». Le rapport désigne avec précision à longueur de pages les matériels exposés à la bombe par les différentes armées, donne les nombres exacts de ces matériels disposés à telle ou telle distance du point zéro. Vingt pages entières de tableaux et photos indiquent les effets de l'explosion sur ces matériels militaires, camion par camion, avion par avion, mine antipersonnel par mine antipersonnel, blindé par blindé… Les uns subirent, après la bombe, « *des dégâts graves* » ou « *des dégâts modérés* », d'autres matériels étaient « *en parfait état de marche* », d'autres encore « *rendus inutilisables* »…

Le rapport recense également le nombre de rats, de lapins, de chèvres ou de chiens sacrifiés pour mesurer les « *effets biologiques* » ou « *ophtalmologiques* ». Les effets immédiats ou retardés sur les animaux sont scrupuleusement notés. On note, pour les animaux, qu'« *un faible écart en distance sépare les points où la mortalité a été de 100 % de celle considérée comme nulle* ». Des lapins — 138 selon le rapport — furent même « *filmés par des caméras télécommandées* ».

Et pourtant, le lecteur ne trouvera pas la moindre indication ne serait-ce que sur le nombre de personnes humaines engagées dans ces « *expérimentations*[5] ». Après les matériels et les animaux, quand il s'agit de décrire la manœuvre engageant des êtres humains, le rapport met ce titre anodin : « *Les expérimentations tactiques.* » Le rapport ne fait nullement mention des effets physiologiques et psychologiques sur ces personnes humaines contrairement, d'ailleurs, à ce qui était indiqué sur la finalité de cette manœuvre humaine : « *étudier les effets physiologiques et psychologiques produits sur l'homme par l'arme atomique* ».

Les hommes de « Garigliano » sous la bombe Gerboise verte

La manœuvre où ces hommes furent envoyés porte un nom : « Garigliano ». Quel symbole ! Ce fut, le 13 mai 1944, la victoire décisive du corps expéditionnaire français — principalement des troupes marocaines — lors de la campagne d'Italie. Sous le feu ennemi très meurtrier, la boucle du Garigliano fut « nettoyée » et les troupes hissèrent alors un immense drapeau français de 30 m^2, signe éclatant pour les Alliés qui allaient devoir compter sur la France pour libérer l'Europe du joug des armées nazies.

S'appuyant sur ce glorieux souvenir, la manœuvre « Garigliano » du 25 avril 1961, sous les feux de Gerboise verte, avait pour objet de « *traiter non seulement le problème du fantassin, mais aussi celui du combattant à pied toutes armes* ». Comme dix-sept ans plus tôt autour de cette rivière de la campagne romaine, Garigliano serait une manœuvre « *dans un cadre offensif* ».

On installa donc « *la section devant être exposée aux effets de la bombe* » à la limite de sécurité, soit 3,3 kilomètres du point zéro. Les hommes creusèrent des abris et étaient habillés en tenue de combat spéciale. Ils aperçurent quand même l'éclair de la bombe « *au travers des bras repliés devant les yeux fermés* »…

Après l'explosion, à H + 20 minutes, les hommes sortirent des abris et se dirigèrent en direction du point zéro. Il ne s'agissait nullement d'une promenade : ils étaient en « *formation de combat* », et, pour compléter l'expérimentation, « *des incidents furent créés* ». Selon le rapport, les hommes « *manœuvrèrent très bien, conservant leurs distances, tirant et lançant des grenades, rampant, sautant et courant…* », le tout sous le nuage radioactif ! Voilà la réplique actualisée de bataille meurtrière du Garigliano ! On arrêta leur progression à 650 mètres du point zéro où le seuil de radioactivité « *passa de 1 à 5 Roentgens/h* », soit selon les unités de radioactivité utilisées aujourd'hui « de 9 à 45 mGy/h » environ[6]. La durée totale de la manœuvre a été de 3 heures.

4) L'énergie développée par Gerboise verte n'a probablement pas été mesurée avec précision tant les conditions furent mauvaises. Elle est mentionnée à 0,7 kt p. 118, 1,2 kt p. 229 et 1 kt p. 231. Les experts du CEA avaient fait des prévisions pour Gerboise verte entre 6 et 18 kt.

5) Vincent Jauvert, dans *Le Nouvel Observateur* du 5 février 1998, « Les cobayes de Gerboise verte ». L'auteur qui a eu accès à d'autres documents mentionne 195 soldats triés sur le volet plusieurs semaines auparavant par la Sécurité militaire.

6) C'est-à-dire qu'en **une heure** la quantité d'énergie radioactive dégagée correspondait entre 9 et 45 fois à l'énergie maximale admissible **en un an** selon les normes de 2008.

Un autre « exercice », la « *manœuvre Bir-Hakeim* » — on reste dans les symboles de la Deuxième Guerre mondiale — fut organisé sous l'explosion de Gerboise verte. Cet exercice était prévu « *dans un cadre défensif* » et son objectif était « *la réoccupation d'une position clé qui venait d'être touchée par un coup nucléaire* ». Le rapport décrivant la manœuvre laisse entendre que les positions des divers groupes militaires aient été occupées, après l'explosion de la bombe, par des mannequins équipés de dosimètres et de divers capteurs. Il n'y eut donc pas d'expérimentation humaine pour la manœuvre Bir-Hakeim.

Les « enseignements » tirés de la manœuvre d'infanterie Garigliano

Le rapport « confidentiel défense » ne donne quasiment aucun enseignement sur cette manœuvre Garigliano. Bien qu'il n'y soit fait aucune allusion, les rédacteurs du rapport savaient en 1996, que l'explosion de Gerboise verte fut un échec. Le tir avait été précipité en raison de la rébellion des généraux d'Alger le 22 avril 1961 : il fallait éviter que les rebelles ne s'emparent de la bombe ! De plus, les conditions météorologiques n'étaient pas favorables et l'on considéra que « *ce fut un raté complet, sans doute le plus raté de tous les essais*[7] ». Le rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* ne mentionne absolument rien sur ce contexte politique d'avril 1961 qui précipita le tir de Gerboise verte malgré les mauvaises conditions météorologiques.

Pourtant, on trouve une information étonnante suggérant l'improvisation, d'autant plus que le discours habituel des « patrons de la bombe » souligne ordinairement la bonne conformité des résultats d'un essai nucléaire avec les prévisions des « scientifiques » du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou de la météorologie. Sur un point capital de toute expérience où les concepteurs doivent prévoir les caractéristiques essentielles de l'engin qu'ils avaient conçu avant l'expérimentation elle-même, le rapport note à propos de Gerboise verte : « *l'énergie n'était pas connue avant le tir (elle devait initialement se situer entre 6 et 18 kt et n'a été pratiquement d'environ 1 kt)* (p. 231). » Et comme pour se rattraper sur ce manque de prévision irresponsable, le rapport précise que les « chefs » de la manœuvre avaient seulement connaissance de l'heure du tir, des coordonnées du point 0 et de la hauteur de l'explosion (au sommet d'une tour de 50 mètres).

Dans un sens, on peut dire que les fantassins de Garigliano eurent, du coup, beaucoup de chance en raison de l'échec de Gerboise verte : si l'énergie de la bombe avait développé entre 6 et 18 kilotonnes, ils auraient été purement et simplement pulvérisés sur le coup comme les victimes d'Hiroshima. Et ne croyons pas qu'ils auraient pu être protégés par leurs vêtements dits de protection sous cette explosion de moins d'une kilotonne. En effet, le rapport ne retient que ce cynique « *enseignement* » de Garigliano pour l'infanterie à pied : « ***Les vêtements spéciaux ne lui conféreraient qu'une protection relative et il faudrait réduire la durée du séjour des unités dans une telle zone*** (p. 234, en gras dans le rapport). »

Un autre « enseignement » est pourtant mieux développé. Il est dans la pure logique militaire qui se préoccupe plus de la conduite et de la direction de la manœuvre que des fantassins engagés dans la manœuvre. Il se trouve que les officiers dirigeant la manœuvre, à l'intérieur d'un véhicule tout terrain étaient équipés de masques et de gants. Ils avaient eu de grandes difficultés pour communiquer entre eux et avec les fantassins sur le « terrain ». Le rapport en conclut que « *le commandant du groupement ne devra pas pénétrer en zone contaminée pour commander, il restera en deçà pendant que le groupement sera engagé dans cette zone* ». Bref, les fantassins sont toujours les premiers sacrifiés.

Les blindés de la manœuvre « Garigliano »

Depuis quelques années, on avait eu connaissance de la manœuvre des blindés sous le tir Gerboise verte par des témoins survivants membres de l'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven). Le témoignage très précis de M. Jean-Claude R. qui participa à la manœuvre dans un char Patton décrit bien les faits vécus par la troupe.

Ce témoignage minutieux de Jean-Claude R. apporte des précisions importantes non divulguées dans le rapport « confidentiel défense » de 1996. Monsieur R. précise qu'il y eut 5 chars Patton M45 engagés dans la manœuvre avec 20 soldats et probablement, un officier chef de char pour chaque char. Les Patton et leur personnel venaient du 12ème Régiment Cuirassier de Tübingen en Allemagne. M. Jean-Claude R. ne mentionne pas le nom de code de la manœuvre et ne semble avoir aucune information d'ensemble sur cette manœuvre. C'est un grand principe de toute opération militaire : chacun exécute ce dont il a la responsabilité. Quant à l'homme de troupe, il n'a pas à connaître ce que seule la hiérarchie militaire a le droit de savoir.

On ne peut qu'être étonné, cependant, que Jean-Claude R. n'ait pas vu les fantassins pas plus que les autres véhicules blindés : l'escadron de chars AMX, l'escadron EBR (engins blindés de reconnaissance) et une compagnie mécanisée (VTT = véhicules tout terrain). Monsieur R. dit bien dans son témoignage qu'il s'agissait d'une « *mission secrète* » et que, une fois à Reggane, pour le peloton Patton « *il était impossible d'avoir des contacts avec les militaires et les civils travaillant dans le centre* » de Reggane.

7) Voir Bruno Barrillot, *L'héritage de la bombe*, Éditions CDRPC, Lyon, 2002, p. 34 et le rapport Bataille-Revol, *op. cit.* (p. 27), mentionnant les circonstances de Gerboise verte : « *Le quatrième et dernier essai atmosphérique du Sahara (Gerboise verte) fut marqué par une circonstance politique particulière : le putsch des généraux du 22 avril 1961 venait de se déclencher et il apparaît que le tir lui-même en a été quelque peu anticipé : il a eu lieu le 25 avril. Les conditions météorologiques, sans être dangereuses, n'étaient pas favorables à une bonne exploitation des données.* »

Faut-il penser que le rapport « confidentiel défense » a réécrit la « grande manœuvre » Garigliano en décrivant son parfait déroulement alors que ce fut probablement un fiasco ? Le rapport « confidentiel défense » donne des précisions sur la manœuvre des blindés qui sont probablement tirées de la planification des états-majors avant l'engagement de la manœuvre. Ainsi, selon le rapport, tout semble se dérouler au mieux de ce qui était prévu selon le chronométrage établi à l'avance : les blindés stationnaient à 3,3 kilomètres du point zéro au moment de l'explosion. Ils s'ébranlèrent à H + 30 pour se trouver en zone contaminée à H + 1 heure. Ils évoluèrent en zone contaminée pendant 1 heure 30 et passèrent « *en zone de contamination élevée (de l'ordre de 200 Roentgen/h)*[8] ». Le rapport signale cependant que le blindage constitua une protection radiologique pour les personnels des chars : les chefs de char AMX et VTT prirent « seulement » 1 Roentgen[9] et les chef de char Patton, 100 fois moins.

Les états-majors tirèrent cette leçon de la manœuvre de chars : il faudrait, trouve-t-on dans le rapport, « *remplacer le masque à gaz en zone contaminée par un masque anti-poussière élémentaire* ». La manœuvre serait ainsi plus rapide car le port du masque à gaz ralentissait fortement le rythme des opérations.

Une manœuvre expérimentale de blindés lors de Gerboise rouge

Le rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* mentionne, ce qui n'était pas connu, que la manœuvre des blindés sous Gerboise verte fut préparée par une autre manœuvre de moindre envergure lors de Gerboise rouge, le 27 décembre 1960.

Un escadron d'EBR (réduit à 3 véhicules) et une patrouille de VTT-AMX (deux véhicules tout terrain) participèrent à cette expérimentation dont l'objectif fut de « *faire un raid sur le point zéro pour étudier les possibilités d'attaque en zone contaminée* ». Les blindés étaient guidés par un hélicoptère Alouette qui les renseignait sur les niveaux de contamination au sol.

La patrouille de VTT fut stoppée par un « *mur de radioactivité* » de 25 Roentgen/h (environ 225 fois la maximale admissible en un an selon les normes 2008) à une distance de 275 mètres du point zéro à H + 1 heure 30.

Il y eut de plus, sous Gerboise rouge, deux missions de l'Alat (Aviation légère de l'armée de terre) dénommées « Angèle » et « Carole » qui avaient pour objectif l'observation du point zéro, ce qui fut fait à H + 1 heure.

D'autres manœuvres après le tir Gerboise rouge eurent lieu de J + 1 à J + 3 avec les mêmes matériels : EBR, Alouette et VTT. Les résultats, sur le plan militaire, ne furent guère concluants, si bien que ce type de manœuvres ne fut pas programmé pour Gerboise verte.

Le personnel engagé dans cette « manœuvre expérimentale » sous Gerboise rouge fut limité et le rapport « confidentiel défense » ne mentionne pas non plus que des « fantassins » aient été engagés sous Gerboise rouge. Le petit nombre des militaires engagés dans ces opérations explique que le souvenir en ait été occulté jusqu'à la découverte de ce rapport. Pourtant, quelques vétérans ont rapporté qu'ils avaient été envoyés en direction du point zéro lors de l'un ou l'autre tir Gerboise[10]. Il n'est pas impossible que ces « missions » aient pu faire partie de plans d'ensemble dont les acteurs, simples soldats, n'avaient pas connaissance.

Les autres « cobayes » de Gerboise verte

Bien qu'il apporte des informations jusque-là mal connues, le rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* est loin d'apporter toute la vérité sur les « expérimentations humaines » réalisées lors de Gerboise verte.

Le témoignage d'un autre vétéran apporte une nouvelle pièce manquante au puzzle de Gerboise verte : selon l'attestation de Louis B., destinée au tribunal, on comprend que les « expérimentations humaines » — sur les soldats du contingent — constituèrent probablement la « nouveauté » expérimentée lors de Gerboise verte. Voici ce qu'écrit Louis B.

« *J'ai été incorporé début janvier 1960 à Guigamp. À la fin de la même année, fin novembre, début décembre un gradé demande des volontaires pour le Sahara. Je précise bien, volontaires pour le Sahara sans indication du lieu de destination. Il ajoute : il fait chaud là-bas. À ma connaissance il n'a jamais été question du lieu de destination. J'ai signé un document. J'ai bénéficié d'une permission de 10 jours écourtée pour un départ anticipé. Nous sommes partis à 5 ou 6 avec un ordre de mission pour Reggane. J'étais responsable de ce petit groupe. Nous sommes arrivés à Marseille. Le bateau pour la traversée, 27 heures je crois dans de mauvaises conditions. Entre Oran et Colomb Béchar 3 jours dans le train. Nous sommes arrivés, c'est précis le 24 décembre dans l'après midi. Je me souviens très bien car le repas amélioré nous a été refusé.*

« *Je suis moins affirmatif, mais je crois que nous avons pris l'avion le lendemain de Noël, le 26 décembre 1960 à destination de Reggane où nous sommes arrivés vers 17 heures. Nous avons été séparé et je me suis retrouvé au 620 Groupe d'arme spéciale (GAS).*

« *Je n'ai pas le souvenir du tir du 27 décembre 1960 j'étais sans doute sur la base. En revanche nous avons bien préparé le tir suivant. Nous avons reçu une combinaison blanche et un masque. Fin avril nous sommes partis dans le*

8) Soit environ, en 1 heure, 1 800 fois la dose de radioactivité admise pour un an selon les normes 2008 !

9) Environ 9 fois la dose annuelle maximale admissible selon les normes 2008.

10) Voir témoignage de Roland W., *Les irradiés de la République*, co-éditions Observatoire des armements, Grip et Complexe, Lyon-Bruxelles, 2003, p. 31.

désert après le repas du soir. Je n'ai pas vu le point zéro de mes yeux. Selon une information nous en étions à 15-20 kilomètres. Nous étions au moins entre 40 et 50 appelés avec à mon sens et selon mes souvenirs seulement un gradé, un bien brave adjudant.

« Notre bivouac a été bien choisi par rapport au point zéro et la direction du vent qui devait éloigner le nuage. Nous étions tous heureux d'assister à cet événement, 45 ans après je vois toujours cette mise en place. Le lendemain réveil et vers 5 heures 45 j'ai mis ma combinaison blanche. Je n'ai pas mis mon masque. Beaucoup d'entre-nous sont restés sans aucune protection. Le dos vers le point zéro, à genou, le bras sur les yeux. Vers 6 heures explosion. J'ai bien ressenti. Je me retourne mais à ma grande stupéfaction ce n'est pas un beau champignon qui s'élève vers le ciel. Le nuage se présente comme un tronc d'arbre, pointu du pied qui se casse en deux.

« À mon sens il se passe entre 5 et 10 minutes et quelqu'un alerte tout le groupe. Le nuage vient sur nous !

« Panique dans le désert, j'ai entendu sauve qui peut, moteurs, tout le monde à bord et départ de tous les véhicules et le personnel vers la base de Hamoudia. Je vois encore les nuages de poussière derrière les véhicules. Nous sommes restés sur place à deux. Personnellement j'ai bien observé ce nuage avec le réflexe du bûcheron, ne jamais aller en direction des branches. Je suis parti à droite vers le point zéro en évitant ce nuage. J'ai circulé dans le sable toujours en m'éloignant de ce nuage. Dans la matinée nous sommes rentrés à Hamoudia. Tout le groupe était arrivé et le camion de ravitaillement en eau aussi. Tous bloqués. Décontamination, douches et redouches. Nous avons reçu comme consignes de ne pas boire et de ne pas fumer, ce que j'ai fait.

« Des vêtements nous ont été donnés et nous avons brûlés ceux que nous portions avec tous nos objets personnels. Retour le soir sur Reggane. J'ai été admis à l'hôpital 24 ou 48 heures.

« Je ne me souviens pas trop, mais quelques semaines plus tard nous avons été dirigés vers un centre de repos à Alger au bord de la mer, pas question de revenir en France. Je me suis aperçu que mes cheveux tombaient par poignées[11]. »

Gerboise verte : est-on encore loin de toute la vérité ?

Et d'abord un étonnement. En 1996, date de la rédaction du rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO),* on disposait de très peu d'information sur Gerboise verte si ce n'est le récit très court d'Yves Rocard dans ses *Mémoires*[12] racontant que l'essai fut précipité, effectué sans tenir compte des conditions météorologiques pour éviter que les généraux putchistes d'Alger ne s'emparent de la bombe. Curieusement, le rapport de 1996 ne fait aucune mention de ce contexte historique, pas plus que de la météo de ce 25 avril 1961. Etant donnée l'organisation minutieuse des manœuvres effectuées sous Gerboise verte, on imagine mal l'improvisation et encore moins la précipitation. Alors le doute survient : l'« habillage historique » de Gerboise verte ne serait-il pas de la pure désinformation, une sorte de paravent destiné à camoufler la réalité des expérimentations humaines prévues lors de cet essai ? « *Ce tir se déroula sous nos yeux sans qu'on en vit rien* », écrit Yves Rocard !

Qui étaient donc ces « hommes », ces « fantassins » directement exposés sous le feu de Gerboise verte ? Combien étaient-ils réellement ? À quelles unités militaires appartenaient-ils ? Étaient-ils des appelés du contingent ou des militaires professionnels ? Sur quels critères furent-ils « triés sur le volet » par la Sécurité militaire. La description de la manœuvre des fantassins est probablement, elle aussi « reconstruite » par les rédacteurs du rapport de 1996. Comment imaginer, alors que c'était la panique dans le peloton protégé par le blindage des chars Patton, que les fantassins à pied aient pu réagir « *très favorablement* » en constatant que les chèvres dans leurs cages étaient toujours vivantes, comme le mentionne le rapport ? Comment croire que « *les hommes manœuvrèrent très bien, conservant leurs distances, tirant et lançant des grenades, rampant, sautant et courant pour franchir des passages difficiles…* » Le tout sous le champignon nucléaire, vingt minutes après la terrifiante explosion. Que sont devenus les fantassins de Gerboise verte ? En 2008, toutes ces questions restent actuellement sans réponse. L'exigence de vérité est d'autant plus légitime que ce rapport prétend vanter « *la compétence des personnels des Armées et du CEA* ».

Le rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* mentionne, bien avant la description de la manœuvre Garigliano, avec force détails les débats à l'intérieur de la « *Commission consultative de sécurité* » pour les premiers tirs Gerboise. On s'y préoccupe des prévisions des retombées radioactives, on fixe des normes météorologiques indispensables à la sécurité des populations voisines ou lointaines d'Hamoudia, on mesure les distances à respecter entre les points zéro et les agglomérations en fonction de la puissance prévue pour les bombes. Mais, pour Gerboise verte où des hommes seront engagés « aux premières loges », le rapport ne mentionne aucun débat de cette Commission consultative de sécurité. Or — incohérence « heureuse » du rapport — la longue bibliographie (22 pages) indique que deux réunions de la Commission consultative de sécurité se sont tenues avant et après Gerboise verte[13]. Ces procès-verbaux apporteraient certainement réponse aux questions posées sur « les hommes » exposés à Gerboise verte.

11) Louis B. a fait sa carrière dans la gendarmerie nationale. Ce témoignage date du 4 mars 2007.

12) Yves Rocard, *Mémoires sans concessions*, Grasset, Paris, 1988, p. 232.

13) Commandement interarmées des armes spéciales, n° 22/25 du 10/03/1961, Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative de Sécurité du 7/03/1961 et Commandement interarmées des armes spéciales n° 1390/3CIAS/S du 18/07/1961, Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative de sécurité du 29/06/1961.

Ci-dessus, la tour d'où fut larguée Gerboise bleue extrait du rapport « confidentiel défense », p. 109

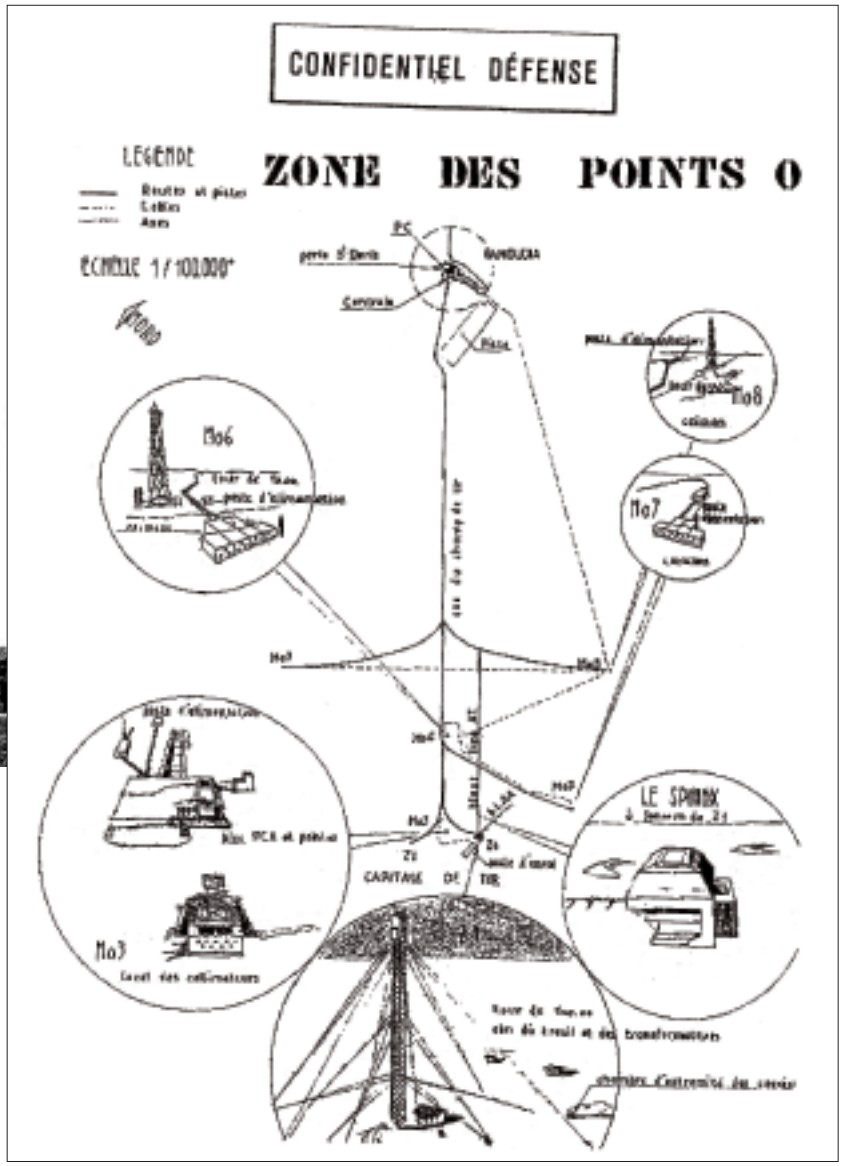

Ci-contre, plan extrait du rapport « confidentiel défense », p. 71

Les « fantassins » à pied de la manœuvre Garigliano dont nous avons perdu les traces ont-ils subi des contrôles et des soins médicaux par la suite ? Ont-ils seulement survécu ? Le rapport est muet sur ce point. On apprend seulement les effets biologiques mesurés sur les rats qui furent exposés « *entre 575 et 645 m* » du point zéro de Gerboise verte… Ils « *sont morts entre J+3 et J+9* ». Mais on ne trouve pas une ligne à propos d'un quelconque effet biologique sur ces « fantassins » !

Alors, pourquoi les rédacteurs de ce rapport « confidentiel défense » n'ont-ils pas tout simplement occulté, comme bien d'autres « secrets défense », cet épisode de Gerboise verte ? La réponse tient des habitudes militaires : chacun sait, dans la hiérarchie militaire, qu'un secret sera tôt ou tard divulgué. Il fallait donc une version « soft » des manœuvres autour de Gerboise verte qui, le jour venu, servirait à disculper les hiérarchies militaires de leurs responsabilités. Le rapport « confidentiel défense » a été conçu dans ce but, la vérité sur les cobayes de Gerboise verte reste probablement sous le sceau du « secret défense ».

Mais encore. Ici, à Gerboise verte, les chefs militaires expédièrent des hommes sous le feu nucléaire « pour expérience », dans le plus grand secret. Il semble même que ce ne furent pas « leurs » hommes qu'ils auraient pu côtoyer dans le cadre de leur commandement. Ce furent des « hommes anonymes », venus d'ailleurs. S'ils survécurent un temps à l'expérience, ils furent renvoyés aussitôt vers cet « ailleurs », loin du regard et des préoccupations de ceux qui décidèrent de leur sort ce 25 avril 1961. Cette « expérience » ne fera l'objet d'aucune « reconnaissance de la nation ». Parfois, dans les armées, un chien ou un cheval sont médaillés lors d'officielles cérémonies, pour services rendus à leurs unités. Les hommes de Gerboise verte furent considérés moins que des bêtes. Leur histoire est, dans ce rapport sur *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, mais la lecture attentive sous-entend que l'entière vérité sur le sort de ces hommes est probablement restée au niveau supérieur du « secret défense », le linceul d'un « crime d'État ». ▲

La vérité sur les fuites des essais souterrains d'In Eker : un seul essai sur treize a été « contenu » !

Officiellement, depuis la publication du rapport Bataille-Revol en 2002, on sait que quatre essais souterrains effectués en tunnel sous la montagne du Taourirt Tan Affela ont provoqué des fuites de gaz et matières radioactifs [14]. Notons qu'avant 2002, le ministère de la Défense n'avait reconnu officiellement que l'accident du 1er mai 1962 du tir Béryl qui ne pouvait pas passer inaperçu puisque deux ministres — Pierre Messmer et Gaston Palewski — y assistèrent et que la presse de l'époque s'en était fait l'écho. Mais les témoignages de vétérans qui avaient commencé à parler, en même temps que des rapports internes au CEA attestaient que d'autres fuites s'étaient produites en plus du tir Béryl [15]. Le rapport Bataille-Revol qui s'appuie sur des informations militaires « lâche » donc quelques fuites supplémentaires en plus de Béryl, soit pour les tirs Améthyste, Rubis et Jade :

Expérience	Date H locale	W (Kt)	Observations, ordre de grandeur
Béryl	01.05.62 à 10 h	<30	Expérimentation non totalement confinée, sortie de 5 à 10 % de radioactivité, coulée de lave à l'extérieur (environ 700 m3) 7 Gy/h et 1,1 1011Bq/m3 dans le nuage à 7 km Retombées : 0,1 mGy/h à 150 km à J + 1
Améthyste	30.03.63 à 10 h	<5	Expérience non totalement confinée, portes projetées à l'extérieur, laves dans la galerie. 0,2 Gy/h sur le carreau E3 à H + 20 minutes (mesure à 20 mètres de hauteur 20 µGy/h à 32 km à H + 6 heures environ (mesure à 50 m de hauteur)
Rubis	20.10.63 à 13 h	<100	Sortie de gaz rares + iodes par la galerie à H + 15 minutes 1 Gy/h max à H + 1 heure (à 20 m de hauteur) à l'entrée de la galerie E5 0,1 mGy/h au poste de commande de tir et à Oasis II, évacuation d'Oasis II vers la Base Vie
Jade	30.05.65 à 11 h	<5	Sortie par forage (10 mGy/h à H + 2 h) et par la galerie. 20 mGy/h à H + 4 h (gaz rares + iodes) Explosion (gaz) en galerie le 13 juin.

Source : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Rapport n° AN 3571, 5 février 2002, p. 41.

Le rapport sur *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* apporte un supplément d'information sur les fuites des essais souterrains tirés dans le massif du Tan Affela. Ainsi, on apprend que sur les treize tirs effectués entre 1961 et 1966, douze ont fait l'objet de fuites radioactives. Seul le tir « Turquoise » du 28 novembre 1964 n'aura pas provoqué de radioactivité à l'extérieur.

« Béryl » : des « *observations très intéressantes* »

Le rapport « confidentiel défense » s'étend sur une cinquantaine de pages pour donner un « *compte-rendu d'ensemble* » d'une dizaine de ces essais souterrains. Concernant l'accident Béryl du 1er mai 1962, les rédacteurs donnent la version officielle de « l'évacuation » qui n'a rien à voir avec les descriptions des vétérans. Ainsi « *l'évacuation des personnels des essais de tous les postes atteints par les retombées, c'est-à-dire tous les postes du point Nord, est ordonnée vers H + 3 minutes. Tous ces personnels, à l'exception de certains éléments chargés de la sécurité radiologique et de certains personnels de la Dam [Direction des applications militaires, CEA] (Oasis II), se replient le plus rapidement possible en direction de la base-vie pour y être décontaminés. Ce repli s'effectue en assez bon ordre si l'on tient compte des difficultés rencontrées par le Commandement dans la transmission des ordres en raison des perturbations apportées dans les liaisons après l'abandon du centre de transmissions du PCP 2. Un seul incident est à déplorer : le repli trop tardif d'un poste chargé du contrôle de la circulation à l'est de la déviation de la RT3* (pp. 157-158). »

Alors que le rapport Bataille Revol (2002) et le document du ministère de la Défense de 2007, *Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara*, ne mentionnent rien à ce sujet, le rapport « confidentiel défense » mentionne que, le jour même, 900 personnes

14) Rapport Bataille-Revol, *op. cit.*, p. 41.

15) Voir, dès 1996, Bruno Barrillot, *Les essais nucléaires français 1960-1996*, Éditions CDRPC, Lyon, 1996, pp. 71-73.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Par ordre d'importance, on peut relever les sorties de radioactivité suivantes :

Année	Date	Heure (TU)	Nom	Galerie	W approx.	Observations, Ordres de grandeur
1961	07/11/61	11 h 30	AGATE	E 1 Nord	5	légère sortie par forage T11' (40 mrad/h à H+8) H + 8 au point Nord 2.10^{-8} Ci/m^3 max
1962	01/05/62	10 h	BERYL	E 2	30	non confinée, sortie de 5 à 10 % de radioactivité, coulée de lave à l'extérieur (environ 700 m3) 700 rad/h et 3 Ci/m^3 dans le nuage à 7 Km ; retombées : 10 mrad/h à 150 Km à J + 1 ; dans l'air au passage du nuage à H + 13, 4,4 10-^{7} Ci/m^3 max. à Djanet (450 Km)
1963	18/03/63	10 h	EMERAUDE	E 3 Sud	15	légère sortie par forage T 32 (40 mrad/h à H + 8)
	30/03/63	10 h	AMETHYSTE	E 3 bis	0,7	non confiné, portes projetées à l'extérieur, lave dans la galerie 20 rad/h carreau E3 à H + 20 mn (mes. à 20m de haut) 2 mrad/h max à 32 km à H + 6 env. (mes. à 50 m de haut)
	20/10/63	13 h	RUBIS	E 5	60	sortie gaz rares + iodes par la galerie à H + 15 mn 100 rad/h max à H + 1h, à 20 m de haut, entrée galerie E5 10 mrad/h au PCP et Oasis II, évacuation d'Oasis II vers base-vie
1964	14/02/64	11 h	OPALE	E 1 Sud	4	légère sortie par forage T12 (5 mrad/h à H + 6 à 30m)
	15/06/64	13 h	TOPAZE	E 6 - 1	1	légère sortie par forage T12 (5mrad/h à H +6 à 30 m)
	28/11/64	10 h 30	TURQUOISE	E 4	5	pas de radioactivité à l'extérieur de la galerie deux explosions en galerie (hydrogène)
1965	27.02.65	11 h 30	SAPHIR	E 7	115	sorties de G.R. par failles à proximité du forage T 71
	30/05/65	11 h	JADE	E 1 - 3	0,6	sortie par forage T 31 (1 rad/h à H + 2) et par la galerie (GR + iodes ; 2 rad/h à H + 4) explosion (gaz) en E 1 le 13/06/65
	01/10/65	10 h	CORINDON	E 6 - 2	4	sortie par forage T62 (320 mrad/h max. à E7)
	01/12/65	10 h 30	TOURMALINE	E 3 Nord	10	légère sortie par forage T31 (20 mrad/h à J + 1)
1966	16/02/66	11 h	GRENAT	E 4-2 (Nord)	15	sortie par forage T42 (500 mrad/h à H + 2 à 20 m)

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Extrait de *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, p. 194

furent décontaminées « *en utilisant les douches prévues à cet effet* ». Et ceci ne fut probablement pas suffisant puisqu'il fallut opérer une « *décontamination fine* » sur 775 personnes entre « J + 1 et J + 9 », sans compter l'envoi de 9 militaires en observation à l'hôpital des armées Percy. Les rédacteurs du rapport « confidentiel défense » notent à propos de ces derniers un commentaire qu'ils apprécieront à sa juste valeur : « *Les 9 militaires en observation à l'hôpital permettent au service de Santé des observations très intéressantes. La dose prise par chacun d'entre eux et la contamination dont ils ont été l'objet (contamination interne plus forte que pour les autres expérimentateurs) n'offrent aucun danger pour les intéressés mais fournissent cependant des renseignements utiles grâce aux nombreux examens et analyses pratiquées à l'aide d'un spectrographe gamma* (p. 162). » Vous avez dit cobayes ? Voici ce qu'en disait l'un des 9, Michel Dessoubrais, le 19 janvier 2002 : « *Que de problèmes depuis ce temps ! Je me suis marié deux ans après. Nos deux premiers enfants — des jumeaux, garçon et fille — sont décédés sept et huit jours après leur naissance. Personnellement, j'ai les oreilles qui sifflent depuis l'âge de 26 ou 27 ans. J'ai eu une paralysie faciale qui s'est résorbée, des problèmes de pancréas, de flegmons. Quant à mes deux filles, l'une de 35 et l'autre de 33 ans, elles ont des problèmes que je préfère ne pas mentionner afin de ne pas nuire à leur vie privée*[16]. »

La Commission consultative de sécurité tint une séance quelques mois plus tard, le 8 janvier 1963. L'un de ses membres éminent, Jean Viard, donna une formule alambiquée — « *la loi dimensionnelle* » — qui devra être appliquée pour éviter les fuites radioactives et permettre un bon « confinement ». Malgré cette « loi dimensionnelle », la « compétence » des experts du CEA, tant vantée en introduction de ce rapport « confidentiel défense » fut mise en échec : sur les onze tirs suivant le tir Béryl du 1er mai 1962, dix ne furent pas « confinés »…

Cheminées de décompression

Lors d'une visite du site d'In Eker, en février 2007, un de nos interlocuteurs algérien au cours du vol Alger-Tamanrasset fit cette remarque : « *En volant au-dessus du Tan Affela, peut-être pourrons-nous voir les cheminées qui laissaient échapper la radioactivité.* » Nous n'avons pas survolé la montagne mais la lecture du rapport « confidentiel défense » allait montrer que mon interlocuteur avait bien raison. Les pages consacrées aux « comptes-rendus d'ensemble » de chaque tir souterrain se terminent par ces trois lignes imprimées en caractères gras : « ***Il faut noter que les chambres de tirs souterrains étaient pourvues d'une cheminée de décompression de la cavité. Par conséquent, chaque tir s'accompagnait d'une sortie gazeuse sans manifestation radioactive extérieure significative*** (p. 197). »

Les fuites — ou « sorties gazeuses » ou encore « bouffées gazeuses » — peu « significatives » étaient donc mesurées par des missions aéroportées, c'est-à-dire avec des hélicoptères qui survolaient la montagne après chaque explosion souterraine. Le rapport « confidentiel défense » mentionne par exemple, pour le tir « Corindon » du 1er octobre 1965 que « *les bouffées de gaz émises depuis la cheminée du forage vertical et soumises à l'action du vent occasionnent de légères montées d'activité radioactive sur les carreaux* ». À H + 1, le maximum d'intensité est de 12 mR/H, mais la nuit, à H + 11, elles se manifestent « *sous forme de bouffées intermittentes et irrégulières* », avec un maximum de 180 mR/H (p. 182).

16) Marie-Claude Beaudeau (sous la direction), *Les essais nucléaires et la santé*, éditions CDRPC, Lyon, 2002.

Une loi d'indemnisation mal ficelée

La loi du 5 janvier 2010 *relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français* avait été adoptée par la seule majorité au Parlement le 22 décembre 2009. L'opposition a refusé de s'engager sur un texte qui ne mentionne que des principes.

En effet, les modalités du processus d'indemnisation, renvoyées au décret d'application soumis à la seule appréciation du gouvernement, n'ont pas été communiquées aux parlementaires avant le vote.

En fait de loi généreuse dont se targue le ministre Morin, les victimes des essais vont hériter d'un erzat de réglementation entièrement sous contrôle du ministère de la Défense qui, dans le domaine, est à la fois juge et partie. Depuis la création des associations en 2001, pas moins de 18 propositions de loi s'étaient accordées sur le principe de présomption de lien entre les essais et des pathologies cancéreuses et non cancéreuses reconnues par la communauté scientifique internationale, sur la création d'un fonds d'indemnisation indépendant et sur la mise en place d'une commission nationale de suivi. Tout cela a été « reformaté » par les « experts des essais propres » qui sévissent dans l'entourage du ministère de la Défense de façon à ce qu'une grande partie des demandes d'indemnisation soit recalée par les « sommités » médicales qu'ils auront eux-mêmes désignées.

Quelques tergiversations ont défrayé la chronique en janvier 2010 à propos du nombre des pathologies radio-induites de la liste annexée au décret d'application. Alors que les associations avaient exigé au minimum une liste de 20 pathologies, dont tous les cancers du système sanguin (lymphome et myélome compris), les rumeurs ont laissé entendre que « Bercy » exigeait de réduire la liste à 13 maladies pour des raisons budgétaires. Finalement, la liste retenue le 1er février compterait bien les 18 annoncées primitivement, histoire de montrer que « le ministre de la Défense » s'était bien battu contre ses propres collègues des Finances pour la défense des victimes des essais nucléaires. À défaut d'un accord unanime du Parlement, M. Morin s'attendrait-il à la reconnaissance indéfectible des vétérans et des populations « indigènes » du Sahara et de Polynésie ?

Une loi se mesure à l'usage qu'on en fait. Mais la loi Morin est tellement mal « ficelée » qu'on prévoit déjà des procédures interminables d'expertises et de contre-expertises médicales qui n'auront pour objectif que l'« extinction » de la source du problème, c'est-à-dire des « survivants ». Il faut aussi s'attendre à des débats ubuesques sur la présence de tel ou tel dans le « secteur angulaire » déterminé par le décret à une période donnée ou sur le fait qu'aucune preuve de contamination ne pourra être apportée d'un côté comme de l'autre. Attendons donc pour voir !

En décembre 2009, les « experts des essais propres » continuaient de se pavaner à Moruroa en affirmant aux « indigènes médusés » qu'il y a moins de radioactivité sur les atolls nucléaires qu'en Bretagne ou que leurs cancers et leucémies n'ont rien à voir avec les essais nucléaires. De son côté, le ministre Morin décommandait au dernier moment sa visite au « paradis » nucléaire. Il faut dire que les héritiers tahitiens des « bons sauvages » du XVIIIe siècle ont été quelque peu échaudés par deux siècles de colonialisme et trente ans de bombardements nucléaires. L'accueil ne serait probablement pas aussi « pacifique », comme on dit (bien indûment) que ce fut le cas de l'illustre Bougainville ce 6 avril 1768.

Bruno Barrillot

Malgré cela « *les itinéraires routiers peuvent donc être temporairement ouverts pour laisser passer les véhicules arrêtés avant le tir (13 véhicules, dont 12 transporteurs civils à destination du CEMO et un véhicule transportant 5 Algériens* (p. 182) ».

Mais ces fuites, même « légères » — « *sans manifestation radioactive extérieure significative* » ! — comportèrent, en plus, des inconvénients pour les équipes envoyées sur place pour récupérer les enregistrements qui permettront aux experts de confronter leurs prévisions avec les résultats obtenus après tir. Ces fuites, d'après le rapport, contaminèrent la plupart du temps l'environnement du PEA (Poste d'enregistrement avancé) devant l'entrée de la galerie de tir.

Ainsi, après le tir Améthyste du 30 mars 1963, malgré la contamination « *légère* » sur le pas de tir E3, pour éviter de perdre de précieux résultats, deux missions héliportées ont été effectuées moins d'une demi-heure après la fuite. Trois heures plus tard, une autre « mission terrestre » fut chargée de récupérer les enregistrements restants (p. 168). D'autres missions terrestres se rendirent sur place à E3 pour la récupération d'enregistrements neutroniques : la radioactivité était loin d'être négligeable puisque le rapport « confidentiel défense » note qu'en raison de ce niveau très « actif », « *la réouverture du chantier pour la radiochimie ne pourra pas être envisagée avant au moins un mois* (p. 169) ».

Aujourd'hui, ayant connaissance par le rapport « confidentiel défense » de ces fuites pour quasiment chacun des essais souterrains effectués dans la montagne du Tan Affela, le discours sur le « confinement » des essais souterrains n'a plus lieu d'être. Il n'est plus possible non plus d'affirmer que les personnels civils ou militaires présents autour de cette montagne n'aient pas pu être contaminés. Les personnels de l'Alat avec leurs hélicoptères ne furent pas épargnés, notamment lors des opérations de « récupération » ou de mesures au dessus des « cheminées de décompression ». Les pilotes et les mécaniciens chargés de l'entretien des hélicoptères et autres véhicules après mission durent subir des contaminations non négligeables. Les hommes des équipes à terre, eux aussi envoyés pour des « récupérations » après tir quand les hélicoptères n'étaient pas adaptés, ceux qui reprenaient presque immédiatement le travail dans les galeries pour les tirs suivants, ceux des bivouacs proches de la montagne, tout comme les nomades vivant ou circulant à proximité : cela fait beaucoup de monde dont on peut présumer qu'ils subirent aussi des contaminations dues à ces fuites des essais souterrains. ▲

La vérité sur les expériences « complémentaires » : du plutonium sur des centaines d'hectares

Le rapport sur « *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* » apporte des informations nouvelles, jusqu'à présent non divulguées, sur ce que le rapport Bataille-Revol désigne sous le nom « d'expériences complémentaires[17] », que les Américains appellent « tirs sous-critiques » et que d'autres auteurs français ont appelé « tirs froids ».

Expériences Augias à Hamoudia

En terminant la section consacrée aux essais aériens d'Hamoudia, quelques pages du rapport « confidentiel défense » traitent des « autres essais ». Outre le nom de code « expériences Augias » et même si on trouve quelques précisions intéressantes, il subsiste cependant des interrogations.

Le rapport « confidentiel défense » signale donc que les 35 tirs de pastilles « *destinées à étudier le comportement du plutonium* » sous choc portent le nom de code « Augias 3 ». Ces 35 tirs ont été nommés sans autres détails dans le rapport de l'Office parlementaire de 2002. Ici, dans le rapport « confidentiel défense » chacun des tirs est identifié avec le poids de chaque pastille de plutonium (entre 23 et 30 grammes), la date de chaque tir, et même l'heure du tir pour 23 d'entre eux ainsi que l'emplacement de chaque tir sur le champ de tir d'Hamoudia.

« Augias 3 » comporte trois séries distinctes :

— 6 tirs en cuves à sable avec couvercle boulonné en mai 1961 (point T3 Nord) ;

— 6 tirs en cuves à carbonate de sodium en avril 1962 (point T4 Est) ;

— 23 tirs en plein air en avril et mai 1963 (point T4 Ouest).

Le tir accidentel[18] du 19 avril 1962 est signalé comme étant un tir à « cuve ouverte ». Le couvercle boulonné a-t-il sauté sous la violence de l'explosion ou a-t-on effectué l'opération sans fermer la cuve ? Le texte du rapport n'est pas très clair sur ce point, sauf que les deux tirs suivants de la série furent également tirés à cuve ouverte. Le rapport « confidentiel défense » mentionne la version déjà connue (et contestée) de l'accident : 10 personnes

CONFIDENTIEL DÉFENSE

	Date	Heure (TU)	Nom	Conditions	W approx.	Quant.	Observations, ordre de grandeur
	13/2/60	7 h 04	GERBOISE BLEUE	tour (100 m) en Z1	70		Tache : 10 rad/h à H + 1 h à 0,8 km max du point 0 (2) Retombée proche : 10 rad/à H + 1 h à 28,5 km max du point 0 (2) Retombée : 3 rad/à H + 1 h à 570 km max du point 0 (1) 10^{-9} Ci/m3 à Fort Lamy (env. 2400 km) (1)
	01/4/60	6 h 17	GERBOISE BLANCHE	au sol en Z 0	3		Retombée proche : 100 rad/h à H + 1 h à 3 km max du point 0 (2) Retombée : 0,3 rad/H à H + 1 h à 45 km max du point (1) 10^{-10} Ci/m3 à Khartoum (envi. 3400 km) (1)
	27/12/60	7 h 28	GERBOISE ROUGE	tour (50 m) en Z 5	2		Tache : 1 rad/h à H + 1 h à 0,8 km max du point 0 (2) Retombée proche : 10 rad/h à H + 1 h à dist > 6 km du point 0 (2)
	27/12/60		AUGIAS 1			1 kg env.	simultané à GERBOISE ROUGE
			GERBOISE VERTE	tour (50 m) en Z 2	0,7		Retombée proche : 5 rad/h à H 1 h à 1,1 km max du point 0 (2)
	25/4/61	6 h 08	AUGIAS 2			2 x 25 g	simultané à GERBOISE VERTE
AUGIAS	28/4/61 au 7/5/61		6 tirs de pastilles de plutonium	en cuves à sable en T3		24,3 g à 29,4 g	plutonium dans les cuves obturées
	14/4/62 au 28/4/62		6 tirs de pastilles de plutonium	en cuves à carbonate en T4		24,1 g à 24,3 g	Accident le 19/4/62 (6 blessés) Plutonium des trois premiers tirs dans les cuves obturées les trois autres sans couvercle
3	21/4/63 au 14/5/63		23 tirs de pastilles de plutonium	en plein air en T4		23,9 g à 30 g	Objectifs : équation d'état du plutonium

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Extrait de *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, p. 118

17) Rapport Bataille-Revol, *op. cit.*, p. 41.

18 Voir Bruno Barrillot, *L'héritage de la bombe*, *op. cit.*, p. 36.

TAN ATARAM

Année	Date	Nom	Qualité	Surface cont. (> 2.10-12 Ci/cm²)
1964	08/05/64	POLLEN	PU LU177	
	31/12/64	POLLEN ROSE	PU LU177	Surface supérieure à 55 ha 55 ha de contamination > 5.10 . 12 Ci/cm²
1965	01/11/65	POLLEN ROUGE	PU LU177	210 ha
1966	10/01/66	POLLEN SAFRAN	PU LU177	560 ha
	09/03/66	POLLEN JONQUILLE	PU LU177	275 ha

Objectifs : Etude de contamination (Accident d'arme)

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Extrait de *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, p. 204

qui étaient à 50 mètres de la cuve ont été blessées. Parmi elles, on a relevé un blessé grave et trois blessés légers, mais ces dix personnes furent hospitalisées à l'hôpital Percy en région parisienne. Selon le rapport, « *les causes exactes ne semblent pas avoir été déterminées de façon certaine* ».

La troisième série d'Augias 3, en plein air, dispersait du plutonium dont des fragments étaient recueillis dans des bacs à résine répartis entre 200 et 2 000 mètres du lieu de tir. Ces bacs furent envoyés pour analyse aux laboratoires d'In Amguel, ce qui laisse entendre que les laboratoires souterrains du CEA de Reggane n'étaient plus en service en 1963. Les fragments de pastilles explosées à l'air libre provoquèrent, selon le rapport, « *une contamination appréciable du terrain* » jusqu'à 2 kilomètres du point d'explosion…

Outre la vérité sur l'accident du 19 avril 1962, il reste des interrogations sur les expériences dites « Augias 1 » et « Augias 2 » qui ne sont mentionnées que dans le tableau reproduit ci-dessus. Ces deux opérations furent menées conjointement aux tirs Gerboise rouge et Gerboise verte. Est-il besoin de rappeler que des personnes humaines — fantassins à pied, militaires en véhicules blindés et tout terrain et militaires de l'Alat en hélicoptères — furent engagés sur le champ de tir même. La quantité de plutonium employée pour « Augias 1 » n'est pas anodine : environ 1 kilo ! La finalité de l'expérience « Augias 1 » était-elle de vérifier la « tenue » du plutonium sous le feu d'une véritable explosion nucléaire comme Gerboise rouge ? Quant à « Augias 2 », l'objectif est tout autant obscur puisque deux « pastilles » de plutonium seulement furent utilisées. Le rapport « confidentiel défense » a probablement expurgé toute information sur ce point qui doit encore être classé « secret ».

Les expériences « Pollen »

Le rapport « confidentiel défense » apporte aussi des éléments nouveaux sur ces expériences « Pollen ». Elles étaient seulement citées, sans indication du nom de code, dans le rapport de l'Office parlementaire et quelques vétérans ont témoigné de ces tirs « à l'air libre », mais ces derniers avaient retenu le nom « Pollen » ainsi que le lieu dit « Tan Ataram ». Le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) identifie ce site sous le nom d'« Adrar Tikertine » et confirme l'appellation « *Pollen experiments*[19] ».

Cinq opérations « Pollen » ont eu lieu entre le 8 mai 1964 et le 9 mars 1966 sur le site dit « Tan Ataram ». Toutes ces opérations ont dispersé des fragments de plutonium sur une surface de près de 1 000 hectares[20]. Le rapport « confidentiel défense » dit explicitement qu'elles sont « *destinées à évaluer la contamination par le plutonium lors d'un accident d'arme* » et que « *la méthode utilisée est basée sur la recherche de quantités d'aérosols de plutonium généré par dispersion pyrotechnique* ». On a donc mesuré « *des fractions inhalables* » avec des « *impacteurs* » et « *une expérimentation animale (rats, chiens)* », le tout jusqu'à 5 kilomètres du point de tir.

Les armes nucléaires testées par les expériences Pollen furent les deux versions AN 11 et AN 21 qui devaient équiper les avions Mirage IV. Le montage de ces armes testées à l'occasion des tirs « Pollen » était conçu de façon à ce que la réaction en chaîne de

19) *Radiological situation at the former French nuclear test sites in Algeria. Preliminary Assessment and Recommandations*, IAEA, 2005, p. 16. Disponible sur le site : www.aiea.org/.

20) Rapport *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)*, pp. 198 à 204.

l'explosion nucléaire ne s'enclenche pas, mais on faisait agir les explosifs chimiques sur une partie du « cœur » de la bombe. Il y avait donc, dans l'opération, une pulvérisation du plutonium (les « *aérosols de plutonium* ») et leur dispersion en rapport avec la puissance explosive (la « *dispersion pyrotechnique* »).

À l'occasion de ces tirs Pollen, on étudiait la contamination de l'air et du sol par le plutonium ainsi que la « granulométrie » des aérosols de plutonium. Le rapport « confidentiel défense » précise que « *le plutonium est dangereux par ses aérosols inhalables* », mais il se veut rassurant en annonçant que « *du fait des conditions expérimentales les doses engagées ont été nulles* ». Tout ceci aurait été confirmé par les « *expérimentations animales* ». Ainsi, un accident simulé comme c'était le cas pour les opérations Pollen aurait eu « *des conséquences radiologiques limitées pour les êtres vivants* (p. 202) ».

Bien que le rapport « confidentiel défense » souligne en conclusion de ce chapitre que « *le plutonium résiduel se trouve sous une forme essentiellement non inhalable* » et que « *la dose qui pourrait être engagée par le passage éventuel de nomades en ces lieux peut être considérée comme nulle* », le doute sur la véracité de ces affirmations est largement permis. En effet, le rapport signale qu'« *au repli du CEMO, en 1966, une zone de trois hectares proche du point zéro a été recouverte de terre saine puis fixée au goudron. Cette zone a été traitée par décapage de la couche superficielle et enfouissement dans des fosses creusées au préalable. Les agrégats ont été recouverts de terre saine et stabilisés par du goudron. Le reste du plutonium a été dispersé sur une zone désertique et inhabitée d'environ 1000 hectares…* (p. 203) »

La localisation de ces fosses d'enfouissement n'est pas indiquée dans le rapport « confidentiel défense ». Il est probable que les autorités algériennes ignorent également leur emplacement comme tant d'autres lieux où des déchets et matériaux contaminés furent enfouis dans le sable. Il est d'ailleurs significatif que les experts de l'AIEA commandités par le gouvernement algérien en 1999 et qui, de plus, étaient accompagnés par Monsieur J.-F. Sornein du CEA, ont pris d'infinies précautions lorsqu'ils inspectèrent cette zone qu'ils nomment « Adrar Tikertine » : ils portèrent des masques à titre de précaution pour éviter d'absorber des particules éventuellement mises en suspension par les vents. De plus, comme ils ne disposaient que de compteurs portables gamma, ils ne détectèrent pas grand-chose étant donné que le plutonium est essentiellement un émetteur de rayonnement alpha [21]. Ils ne prélevèrent d'ailleurs sur cette zone que 4 échantillons de sable [22].

21) *Radiological situation at the former French nuclear test sites in Algeria, op. cit.*, p.19.

22) Idem, p. 39.

Témoignage

D'autres expérimentations sur les êtres humains auraient-elles été faites lors des tirs Pollen ? Le témoignage de M. Joël R. qui effectua son service militaire à In Eker laisse un doute :

« *Le fait le plus marquant que je me souvienne, c'est d'avoir été le lendemain matin sur le point zéro où avait été fait le tir de la bombe en plein air. Je puis vous assurer que le site était loin de la montagne, qu'il se situait sur une partie plane de sable et qu'à cet endroit, il n'y avait rien, ni bungalow ni matériel. Sur les lieux, il ne restait rien, nous n'avons rien fait. Nous avons tourné en rond à pied sans rien faire pendant une demi-heure environ puis nous sommes remontés dans le camion.*

« *On ne nous a rien dit d'autre que les précautions que nous devions prendre pour se protéger. Nous avons pris nos masques à gaz une demi-heure avant d'arriver sur le lieu en camion "Gazelle". Quoi qu'il arrive, nous n'avions pas le droit d'enlever le masque. Je me souviens d'une consigne : "Si quelqu'un était pris d'un malaise sous son masque à gaz, nous n'avions pas le droit de le lui enlever, même s'il devait mourir d'étouffement."*

« *Nous sommes donc rentrés à la base de décontamination. Après qu'on ait relevé sur nos vêtements les mesures de radioactivité, nous avons eu l'autorisation d'enlever masques à gaz et combinaisons, bottes, etc. De mémoire : un demi verre de sueur dans le masque à gaz ! L'officier qui nous accompagnait a pris sa douche avec nous et nous recommandait de bien aspirer de l'eau par le nez et la bouche pour nettoyer nos voies respiratoires.*

« *Quelle était l'importance de l'essai qui avait été fait la veille, nous n'avons jamais su.*

« *Ce sont les seuls souvenirs que j'ai de ce que nous avons appelé « tir en plein air. »*

Témoignage extrait de *Les irradiés de la République*, Bruno Barrillot, pp. 102-103.

Ouvrage disponible auprès de l'Observatoire des armements/CDRPC **18 euros** *(port compris)*

La vérité sur le démantèlement des sites sahariens : « préjudice écologique » criminel

Trois pages du rapport « confidentiel défense » sont consacrées au « *repli* » et aux « *mesures d'évacuation des sites* ». Les auteurs de ce rapport n'emploient nulle part le terme « démantèlement ». Un préambule de deux lignes éclaire le caractère parcellaire et non vérifié des informations contenues dans ces trois pages : « *Il n'a été retrouvé aucune synthèse et aucun compte-rendu donnant l'état radiologique dans lequel les champs de tir ont été restitués à l'autorité algérienne* (p. 236). »

Les « essais propres » d'Hammoudia ?

Traitant du champ de tir d'Hammoudia, le rapport « confidentiel défense » donne quelques chiffres sur la radioactivité au point zéro de Gerboise verte qui aurait été mesurée par les techniciens CEA, à la fin 1962… Il est seulement dit que les trois « *taches vitrifiées noirâtres autour des points zéro de trois expériences sur tour (Z1, Z5 et Z2)*[23] *avaient disparu par érosion et effritement dû aux vents de sables et de petites particules de sable vitrifié pouvaient être ramassées sur des km2 au sud de la zone* ». Or ces particules de sable vitrifié sont les éléments les plus radioactifs qu'on puisse encore trouver et le rapport de l'AIEA mentionne qu'elles contiennent des fragments de plutonium[24].

Plusieurs témoignages de vétérans attestent que le site de Gerboise blanche où le tir a été effectué au niveau du sol a été labouré et que le cratère a été bouché par des tonnes de sable dans des conditions de sécurité qu'on a peine à imaginer. Le rapport « confidentiel défense » n'en dit pas un mot, il se contente de répéter à chaque paragraphe que s'il ne reste pas grand-chose de visible c'est en raison « *de la dilution due aux vents de sable* ».

Malgré l'absence de tout rapport ou synthèse officielle dans les archives militaires et qu'aucune visite de vérification ait été faite sur place, le rapport prétend donner cette conclusion péremptoire (en gras dans le texte) : « ***En conclusion l'activité de produits de fission est aujourd'hui indétectable par des appareils de mesure portables et l'activité artificielle résiduelle de la zone des points zéro est inférieure à 1,2 Bq/g valeur inférieure à la radioactivité naturelle de cette région.*** »

Comme c'est le cas dans de nombreux rapports officiels sur les essais nucléaires, on mentionne que la « radioactivité artificielle » due aux explosions nucléaires est inférieure à la radioactivité naturelle de cette région du Sahara, comme pour prétendre que c'est négligeable et que cela n'a aucun effet sur la santé. Il est pourtant une notion simple que n'importe qui peut comprendre. La radioactivité artificielle, notamment due aux bombes, s'est ajoutée, en à peine quelques décennies, à la radioactivité naturelle. Il s'agit d'une agression grave contre la vie, tout autant sinon plus que les pesticides et autres produits génétiquement modifiés. On commence à peine à découvrir les effets de la radioactivité artificielle, non seulement chez les vétérans des essais nucléaires, mais aussi chez tous ceux qui, pour survivre, ont dû subir des irradiations médicales. Le discours comparatif entre radioactivité naturelle et artificielle sans cesse ressassé par les autorités nucléaires ou militaires doit être dénoncé.

Quant au principe de « dilution », lui aussi fréquemment invoqué par les autorités nucléaires et militaires, il s'agit d'une approche scandaleuse si ce n'est criminelle. Les vents de sable résolvent donc le problème du nettoyage des sites nucléaires sahariens, transportant la contamination radioactive sur d'immenses territoires. La dilution sert de prétexte pour éviter les frais — énormes certainement — du stockage des déchets radioactifs.

In Eker : un site abandonné

Plutôt que de parler de nettoyage du site d'essais souterrains du Tan Affela, le rapport « confidentiel défense » consacre une page pour noter ce qui n'a pas été fait et qui aurait dû l'être (p. 238). Autant dire qu'on a laissé les sites contaminés à la suite des accidents de tir quasiment tels quels même si ici ou là on a tenté quelques opérations sommaires. Ici, on a enterré les déblais contaminés ; là on a traité les zones les plus contaminées avec des projections de béton ; ici encore, on a goudronné les pistes d'accès aux carreaux de galeries… Sur les terrains plats, on compte beaucoup sur la dispersion par les vents… Sur le flanc sud du Tan Affela, on aurait installé un stockage de déchets radioactifs « *en un endroit entouré d'une enceinte sommaire* ». Avant de partir, en décembre 1966, on a éboulé les entrées de galeries.

Le rapport donne quelques indications sur l'étendue de la zone affectée par l'accident Béryl du 1er mai 1962 : l'entrée et le carreau de la galerie : 2,5 ha ; la colline contaminée face à l'entrée de la galerie : 15 ha ; le pied de la colline, avec l'ancienne base civile Oasis I : 135 ha ; une région voisine de pâturage : 100 ha… Une grande part de ces zones, selon le rapport, ne contient plus guère de scories radioactives détectables… Pourtant, le rapport de l'AIEA recommande au moins la clôture de la zone la plus contaminée autour de cette galerie E2[25]. ▲

23) Respectivement les points zéro de Gerboise bleue (Z1), Gerboise rouge (Z5) et Gerboise verte (Z2).

24) Lire le rapport de Bruno Barrillot, in *Damoclès* n° 121, novembre 2007 (www.obsarm.org) et *Radiological situation at the former French nuclear test sites in Algeria, op. cit.*, p. 26.

25) *Radiological situation at the former French nuclear test sites in Algeria, op. cit.*, p. 33 . Voir aussi, Bruno Barrillot, *Quelques vérités sur les essais nucléaires françaia,* mars 2007, disponible sur www.obsarm.org/.

Un mépris intolérable

Le rapport sur *La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)* reste un document dont le statut « confidentiel défense » ne permet pas une approche de l'entière vérité sur les essais nucléaires réalisés par la France au Sahara entre 1960 et 1960. Parfois, il apparaît clairement que ses auteurs ont « reconstitué » ou « modifié » les faits pour les rendre plus acceptables.

Cages contenant des cadavres d'animaux exposés lors du tir Gerboise blanche du 1er avril 1960 et laissées à l'abandon sur le site… Photo prise en novembre 2007 !

Bien sûr, on y découvre quelques faits jusque-là passés sous silence. Ainsi, la France a lancé des hommes, à pied, sans protection, sous le feu de Gerboise verte. Aucun témoignage de survivants de cette « manœuvre » criminelle n'a jamais été recueilli. Ainsi encore, sur treize essais souterrains à In Eker, douze n'ont pas été « contenus » : de 1961 à 1966, les personnels civils et militaires et les populations nomades de cette région ont respiré parfois pendant des jours entiers un air contaminé. Ainsi, les expériences dites « complémentaires » de Reggane et de la région d'In Eker ont disséminé des particules mortelles de plutonium sur des centaines d'hectares.

Le voile se lève un peu plus sur l'incurie, sur les atteintes à l'intégrité physique des êtres humains, sur le mépris du principe de précaution dont sont responsables les autorités qui décidèrent la réalisation de ces essais. Mais on est encore loin de « l'entière vérité » : les documents classés « secret défense » sur les essais nucléaires doivent être rendus publics, à tout citoyen et non seulement à quelques historiens ou chercheurs triés sur le volet par ceux-là même qui ont eu la responsabilité des essais nucléaires. Le ministère de la Défense doit d'abord se plier aux règles de la transparence et de l'exigence de vérité au lieu de se réfugier derrière des arguments spécieux selon lesquels l'ouverture des archives serait « *contraire aux engagements de la France sur la non-prolifération* ».

Nos parlementaires doivent prendre leurs responsabilités : il n'est pas acceptable que, d'une législature à l'autre, ils se contentent de déposer une proposition de loi qui ne sera jamais inscrite à l'ordre du jour ou encore de déposer quelques questions écrites aux ministres qui leur envoient la plupart du temps la même réponse type. Ils ont le pouvoir d'exiger la mise en place d'une commission d'enquête. Ils ont le droit d'exiger d'avoir accès à tous les documents militaires. Ils ont encore la possibilité d'auditionner les témoins « survivants » et quelques responsables politiques ou militaires toujours en vie. Déjà les associations, les médias et quelques livres ont apporté suffisamment d'éléments à charge. Nos élus manqueraient-ils de courage politique, même s'il fallait mettre en cause la « sacro-sainte » défense nationale ?

Il faut bien comprendre : les vétérans des essais, les personnels civils métropolitains, algériens, polynésiens et autres, les populations voisines des sites d'essais n'ont pas subi les séquelles des essais nucléaires dans un contexte de guerre. La très grande majorité d'entre eux ont été envoyés ou laissés sous les feux de la bombe sans précaution, sans information, « comme des cobayes » disent-ils souvent. La vérité doit être établie et le préjudice réparé.

B. B.

Dans le n° 121 de novembre 2007, **Damoclès** *a publié un compte-rendu édifiant de la visite effectuée par Bruno Barrillot du site d'essais de Reggane. Numéro disponible contre 3 euros* (port compris)

À DÉCOUVRIR…

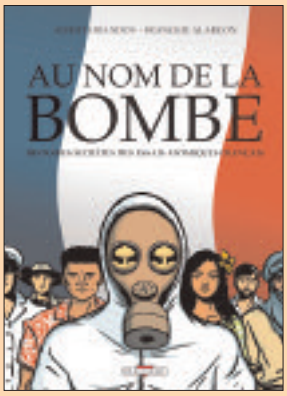

L'aventure de la bombe atomique française emprunte des chemins inédits et passionnants avec la publication de cette bande dessinée d'Albert Drandov et Franckie Alarcon, *Au nom de la bombe*, au éditions Delcourt. À partir de récits d'appelés, d'engagés, de personnels civils, d'habitants de Polynésie, mais aussi de documents estampillés « confidentiel défense », les auteurs, multipliant les angles, nous font vivre la face cachée de la grandeur atomique. Du bel ouvrage à lire et à offrir sans modération.

À VOIR…

Plusieurs films sont venus également raconter l'histoire des vétérans comme ***Gerboise bleue*** de Djamel Ouahab diffusé depuis février 2009 en salles de cinéma et bientôt en DVD.

Larbi Benchiha est actuellement en train de terminer le montage du film ***De Gaulle, la bombe et l'Algérie*** en co-production avec France 3 qui le diffusera courant 2010. En 2008, il a également réalisé ***Vent de sable, le Sahara des essais nucléaires*** actuellement disponible en DVD.

Roland, Gérard, Jacques, Hervé, Hamadi, Mohamed sont d'anciens appelés du contingent, militaires de carrière, civils ou simples ouvriers ayant séjourné sur les sites nucléaires du Sahara et travaillé durant les explosions atomiques. Ils nous transportent dans les années soixante et nous permettent de comprendre et d'analyser comment cette expérience militaro-scientifique s'est avérée d'une incertitude dramatique sur le plan humain et environnemental, et affecte encore le quotidien de familles algériennes et françaises.

POUR LE COMMANDER : Larbi Benchiha, 1 rue de Crozon, 35760 Saint-Grégoire, au prix de **15 euros**.

Vient de paraître

Victimes des essais nucléaires : histoire d'un combat

Bruno Barrillot

préface de **Christiane Taubira**

Observatoire des armements, Lyon,
200 pages • **18 euros** *(port compris)*

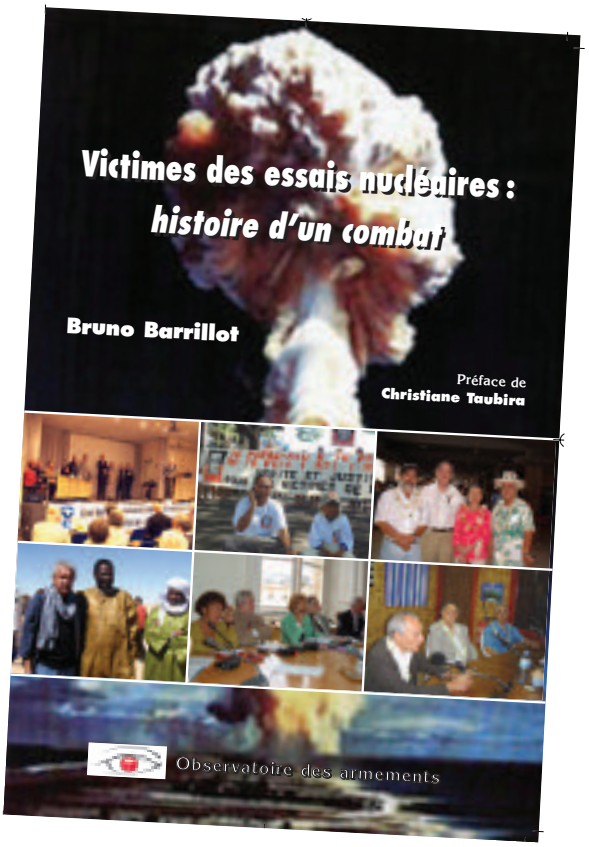

Alors que la loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires vient tout juste d'être promulguée et que les décrets d'application sont en cours de discussion, l'Observatoire des armements publie un nouveau livre de Bruno Barrillot pour raconter l'histoire du combat des victimes des essais nucléaires français pour la Vérité et la Justice.

Depuis Hiroshima et Nagasaki plus de 2 000 explosions nucléaires ont été réalisées — dont 210 par la France au Sahara et en Polynésie du 13 février 1960 au 27 janvier 1996.

Pour tous les peuples qui ont eu à subir les essais nucléaires chez eux, ces « expériences » ont été autant d'agressions à leur mode de vie paisible, autant d'attentats à leur existence même et à celle de leurs descendants.

Pour tous ces jeunes militaires — ou employés — expédiés sur les sites d'« expérimentation » sans information ni préparation, les essais nucléaires qu'ils voyaient souvent comme un spectacle magnifique sont devenus pour beaucoup le prélude à une vie de souffrances.

Pour tous ces employés qu'on appelait indigènes ou « locaux », ignorant tout d'un danger qu'ils ne voyaient pas, qu'ils ne sentaient pas, les essais nucléaires ont tellement bouleversé leur conscience que nombre d'entre eux se croient encore aujourd'hui coupables d'avoir échangé leur vie et leur santé contre l'argent de la bombe.

Des écrivains ont alerté, des journalistes ont publié des reportages, des cinéastes ont réalisé des films, des chanteurs et des poètes ont gravé dans nos têtes des mélodies inoubliables, des scientifiques échappés de la « Babel nucléaire » ont dénoncé les atteintes à l'espèce humaine, des hommes d'Église proches des peuples victimes ont donné de la voix, quelques hommes politiques ont protesté… Pourtant, pendant des années les militants ne purent compter que sur eux-mêmes, sur la puissance de leur indignation pour alerter l'opinion.

Ce livre raconte un moment de cette histoire que beaucoup n'imaginent même pas lorsqu'ils revendiquent aujourd'hui, avec raison, leurs droits de victimes des essais nucléaires. Comment un réseau se cristallisa au fil de ces deux dernières décennies autour de militants, de chercheurs, de médecins, de journalistes, d'hommes d'Église, de parlementaires, de gouvernements, de juristes… pour contraindre le gouvernement français à reconnaître les conséquences des essais nucléaires. Qui sait également combien la solidarité internationale a contribué aux petits succès de notre lutte pour la vérité et la justice ? ▲

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

4 numéros par an :

France : **10 €**

Autres pays : **15 €**

Étudiants, chômeurs, tarif réduit : **8 €**

Soutien à partir de **40 €**

TVA (2,10 %) incluse

Nom, prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal / commune .....

Tél. / e-mail .....

❏ S'abonne à *Damoclès* à partir du n° : .....

Chèque à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

À découvrir

Le complexe nucléaire. Des liens entre l'atome civil et l'atome militaire, de **Bruno Barrillot**, édité par le CDRPC avec le Réseau « Sortir du nucléaire ».

144 pages. Disponible contre **12 euros** *(port compris)* auprès du CDRPC.

www.obsarm.org

Damoclès, 187, montée de Choulans 69005 Lyon • Tél. 04 78 36 93 03 • Fax 04 78 36 36 83
Édité par l'Observatoire des armements/CDRPC • Directeur de la publication : Patrice Bouveret
COMITÉ DE RÉDACTION : Bruno Barrillot, Patrice Bouveret, Tony Fortin, Bernard Ravenel, Michel Robert, Patrick Teil
Imprimé par nos soins sur papier recyclé • ISSN 0296-1199 • Maquette : CDRPC • Dépôt légal à date de parution